



Vente voiture suite a deces

Par **pat**, le **04/11/2009** à **07:36**

Bonjour,

Mon papa est décédé, et il avait acheté récemment un voiture a credit sans assurance décès, car il etait deja malade. Mes parents etant marié avec un contrat et que ma mere ne peut pas payer ce credit, si elle ne paye pas que peut il lui arriver, en sachant que ce credit a été pris dans la banque ou elle a ces comptes actuellement?

Est ce que la banque peut faire un credit d'un montant de 50000€ sans garantie, comme mon papa ne pouvait pas prendre d'assurance, car il etait deja malade au moment de la demande de ce credit, et que le banquier le savait.

Pouvez vous me repondre c'est assez urgent merci d'avance.